

26 fév 2016 -10:39

Ordre du jour du Conseil des ministres du 26 février 2016

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Accord de coopération entre l'Institut royal météorologique et la direction générale wallonne de la Mobilité et des Voies hydrauliques
- Transmission exclusivement électronique des avis du Conseil d'Etat
- Contrats de cohabitation ajoutés au Registre central des contrats de mariage
- Evolution du dossier PersoPoint, le secrétariat social de l'administration fédérale
- Augmentation de certaines pensions minimales et octroi d'une prime de rattrapage
- Taux de cotisation pension de base 2018 pour le Fonds de pension solidarisé de l'ONSSAPL
- Transposition en droit belge de la directive et du règlement européens relatifs à la surveillance du secteur financier et aux abus de marché
- Taux de référence pour la majoration des impôts sur les bénéfices, profits et rémunérations
- Intégration organique des administrations communales et des CPAS
- Planning indicatif des missions de gestion civile des crises pour 2016
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be